



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Lachute tenue le 4 juillet 2022, et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Bernard Bigras-Denis, Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges, Messieurs les conseillers, Christian David, Hugo Lajoie et Gaétan Larose formant le quorum du Conseil municipal, sous la présidence du maire, ainsi que Monsieur Benoît Gravel, directeur général et M^e Lynda-Ann Murray, directrice, Service des affaires juridiques et greffière de la Ville.

Proclamation de la Ville de Lachute à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

CONSIDÉRANT que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence; il est :

220-07-2022

Proposé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges
appuyé par Monsieur le conseiller Hugo Lajoie
et résolu

Que le Conseil municipal proclame la Ville de Lachute municipalité alliée contre la violence conjugale;

Qu'une copie de cette résolution soit transmise au Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, à la MRC d'Argenteuil et à la Citad'Elle de Lachute.

-Adopté

COPIE CONFORME

VILLE DE LACHUTE

Texte sujet à ratification par le Conseil



Lynda-Ann Murray, notaire
Greffière

c.c. MRC d'Argenteuil

Regroupement des maisons pour femmes victime de violence conjugale ✓

Citad'Elle

Benoît Gravel, directeur général